

[Text]

Mr. Meisel: That is it.

Mr. Bosley: That is the part of it which interested me in terms of whether the Canadian content decision would be guided by that or whether that was the judgment.

• 1555

Mr. Meisel: I think it is very difficult to work out the Canadian content guidelines, the weighting and so on that we are moving towards, and at the same time prevent this very refined and sophisticated accounting procedure that permits you to change a sum of money, which is in fact a sale revenue, into part of your production revenue or general revenue.

Mr. Bosley: That is what I asked you: what was actually spent on Canadian production?

Mr. Meisel: There will be \$30 million; no question.

Mr. Bosley: Are you saying to me that it is not a problem? If I put in my \$5 million, go to the bank and borrow \$25 million, and then spend \$30 million, gambling that I can then sell it offshore for a certain amount of money, that is okay. But if I pre-sell it, then it is wrong, I take it.

Mr. Meisel: No. The question really is whether the . . .

Mr. Bosley: Dr. Meisel, it seems to me that what is being said on the financing side, as opposed to the content side, is that if I buy a house for \$90,000, put down \$10,000 and take a mortgage for \$80,000, I have bought the house for only \$10,000, even though I have spent \$90,000.

Mr. Meisel: In terms of the strategy that the CRTC developed in the pay decision, which was intended to make sure that the licencees allocate a certain defined proportion of both their revenues and their program acquisition funds . . . You see, what was expected from these companies was that they would invest substantially in Canadian programs and hence develop Canadian production. This way, they are smuggling money—and I perhaps use the word “smuggling” loosely there . . .

Mr. Bosley: I somehow did not think you wanted to use that word.

Mr. Meisel: They are taking money which is . . .

Mr. Bosley: They are using it; “using” is a nice, neutral word.

Mr. Meisel: All right. They are investing it in Canadian production, but they are padding, if you like, the amount of money they spend on Canadian production by something which is a sale revenue on future income, and which at the same time compels them to tailor the production to meet the interests of the principal investor, which encourages the kind of Hollywood north type of . . .

Mr. Bosley: A little more time?

The Chairman: Sure.

[Translation]

M. Meisel: C'est ça.

M. Bosley: Ce qui m'intéresse, c'est de savoir si la décision concernant le contenu canadien serait guidée par cela ou s'il s'agissait d'un jugement.

M. Meisel: Il est très difficile, à mon avis, d'élaborer les directives concernant le contenu canadien, et en même temps d'empêcher cette procédure comptable très complexe, très raffinée, qui permet de modifier une somme d'argent, qui est en réalité un revenu provenant de ventes, et d'en faire un revenu de production ou un revenu général.

M. Bosley: C'est ça que je vous demandais: quelle somme a été vraiment dépensée en production canadienne?

M. Meisel: Ce sera 30 millions de dollars, il n'y a pas de doute à ce sujet.

M. Bosley: Me dites-vous que cela ne cause pas de problèmes? Si j'investis 5 millions de dollars, que je m'adresse ensuite à la banque et emprunte 25 millions pour dépenser 30 millions de dollars, en supposant que je puisse vendre ma production à l'étranger pour une certaine somme d'argent, c'est très bien. S'il s'agit d'une vente anticipée, j'imagine que ce n'est pas correct.

M. Meisel: Non. La question est vraiment de savoir si . . .

M. Bosley: Monsieur Meisel, je pourrais donc dire par analogie, pour ce qui est du financement et non du contenu, que si j'achète une maison de 90,000 dollars, si j'y mets 10,000 et prends une hypothèque de 80,000, je n'ai acheté la maison que pour 10,000 dollars, même si j'ai dépensé 90,000 dollars.

M. Meisel: À sujet de la stratégie que le CRTC a mise au point dans sa décision relative à la télévision payante, qui visait à s'assurer que les détenteurs de permis affecteraient un certain pourcentage défini de leurs revenus et de leurs fonds d'achat de programmes . . . Nous nous attendions, voyez-vous, à ce que ces compagnies investissent beaucoup dans des programmes canadiens et développent de cette façon les productions canadiennes. De cette façon, ils passent de l'argent en contrebande, j'utilise cette expression «en contrebande» de façon un peu libre . . .

M. Bosley: J'ai pensé que vous ne vouliez pas utiliser ce mot.

M. Meisel: Ils prennent de l'argent qui . . .

M. Bosley: Ils l'utilisent, «utiliser» voilà un bon mot, un mot neutre.

M. Meisel: Très bien. Ils investissent l'argent dans une production canadienne, mais ils étoffent, si vous voulez, la somme qu'ils dépensent pour la production canadienne avec de l'argent provenant de ventes et de revenus futurs. Ils sont donc obligés d'ajuster leur production pour répondre aux intérêts de l'investisseur principal, ce qui encourage ce type de production Hollywood-Nord . . .

M. Bosley: Puis-je prendre un peu plus de temps?

Le président: Certainement.